



La Plateforme pour la Gestion durable des forêts

Case J061V OCH MOUNGALI III, BP: 5058 Ouenzé Brazzaville, République du Congo

Téléphone : 553 15 73/ 772 57 64 /524 19 56 ; Email : oddhc@yahoo.fr, renzobo@yahoo.fr

Qu'est-ce que la Plateforme pour la gestion durable des forêts ?

La plateforme pour la Gestion durable des forêts (appelé PGDF ou la Plateforme forêt) est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) congolaises à Brazzaville et dans les départements œuvrant dans les domaines du développement, de la conservation de la faune, de la protection de l'environnement, des droits de l'homme, des droits des populations locales et autochtones.

Elle a été mise en place en 2008, en vue de faciliter une meilleure implication de la société civile congolaise dans le cadre de l'Accord de partenariat volontaire sur l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (APV-FLEGT) en République du Congo.



Les membres de la Plateforme pour la gestion durable des forêts

L'APV-FLEGT signé entre le Congo et l'Union européenne en mai 2010 vise à améliorer la gestion des ressources forestières, notamment par la lutte contre l'exploitation illégale des forêts, mais aussi par l'implication des communautés locales et autochtones. Il prétend ainsi à faire de l'exploitation des forêts un atout pour leur développement et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les objectifs de la Plateforme pour la gestion durable des forêts

1. Favoriser la gestion durable des forêts
2. Promouvoir la protection des droits des communautés locales et autochtones
3. Promouvoir la protection de l'environnement





La Plateforme pour la Gestion durable des forêts

Case J061V OCH MOUNGALI III, BP: 5058 Ouenzé Brazzaville, République du Congo

Téléphone : 553 15 73/ 772 57 64 /524 19 56 ; Email : oddhc@yahoo.fr, renzobo@yahoo.fr

Quel est le rôle de la Plateforme pour la gestion durable des forêts ?

La Plateforme a participé activement aux négociations de l'APV-FLEGT. Par son engagement, elle a contribué de manière significative à la définition de la légalité forestière et à l'élaboration de textes de lois qui touchent les droits des communautés locales et autochtones.

Depuis la fin des négociations, la Plateforme a défini son rôle comme suit :

➔ Apporter ses contributions à l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des mesures pertinentes (droits des communautés des forêts) :

- concevoir et proposer des textes d'application prévus à l'annexe IX de l'APV/FLEGT qui prennent en compte les droits des communautés locales et autochtones,
- participer à l'Observation indépendante des forêts,
- appuyer la participation de la société civile dans les structures formelles de mise en œuvre de l'accord.

➔ Contribuer à la prise en compte des préoccupations de la société civile dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT entre l'UE et le Congo dans le cadre :

- des droits des populations riveraines, y compris les peuples autochtones,
- de la lutte contre la corruption et le trafic d'influence,
- de la gestion durable des forêts.



Les membres de la plateforme en séance de travail lors de l'atelier national qui a eu lieu du 20 au 22 février 2013

➔ Contribuer à la pleine implication de la société civile dans les organes formels de mise en œuvre de l'APV Congo-UE

➔ Veiller au respect des engagements pris par les différentes parties dans l'APV/FLEGT Congo-UE

➔ Publier et diffuser les informations relatives au processus de mise en œuvre de l'APV-FLEGT en présentant le point de vue de la société civile

Son rôle principal est de coordonner les actions des organisations de la société civile du secteur forestier au Congo en faveur de l'APV-FLEGT ainsi que toutes autres initiatives en rapport avec les forêts et les droits des populations locales et autochtones.





La Plateforme pour la Gestion durable des forêts

Case J061V OCH MOUNGALI III, BP: 5058 Ouenzé Brazzaville, République du Congo

Téléphone : 553 15 73/ 772 57 64 /524 19 56 ; Email : oddhc@yahoo.fr, renzobo@yahoo.fr

Quelles sont les actions menées par la Plateforme ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Congo, de nombreuses actions ont été menées par la Plateforme, à savoir :

➔ accompagner, en 2011, le Ministère de l'Economie forestière et du Développement durable (MEFDD) dans 5 départements (Kouilou, Niari, Lékoumou, Likouala, Sangha) afin de sensibiliser les parties prenantes à l'APV-FLEGT,

➔ apporter ses contributions aux travaux des consultants internationaux et nationaux pour la révision des 7 textes complémentaires de l'APV de décembre 2011 à mars 2012,

➔ donner son avis sur la révision du code forestier (en préparation) et veiller à la bonne consultation effective des parties prenantes dans le processus de révision,



➔ encourager les ONG à s'investir dans les projets de la FAO et de l'UE afin de vulgariser l'APV auprès des populations locales et autochtones,

➔ participer aux réunions mensuelles du Groupe de Travail Conjoint de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT et aux réunions bimensuelles du Groupe de Travail Communication.

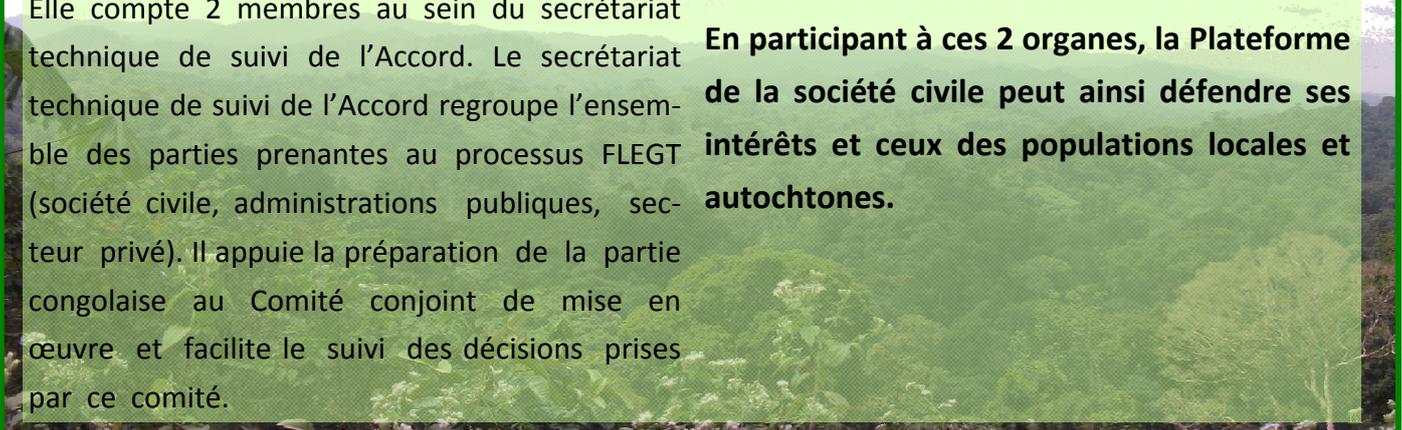
La Plateforme forêt représentée au sein des organes de mise en œuvre de l'APV

Afin qu'elle participe activement à l'APV-FLEGT au Congo, la Plateforme pour la gestion durable des forêts est représentée au sein des organes de suivi de mise en œuvre de l'Accord.

Elle compte 2 membres au sein du secrétariat technique de suivi de l'Accord. Le secrétariat technique de suivi de l'Accord regroupe l'ensemble des parties prenantes au processus FLEGT (société civile, administrations publiques, secteur privé). Il appuie la préparation de la partie congolaise au Comité conjoint de mise en œuvre et facilite le suivi des décisions prises par ce comité.

La Plateforme forêt est également représentée au sein du Comité Conjoint de mise en œuvre de l'Accord qui est l'institution centrale du processus FLEGT. Il facilite le suivi et l'évaluation de l'Accord, l'échange d'informations et favorise le dialogue entre les parties.

En participant à ces 2 organes, la Plateforme de la société civile peut ainsi défendre ses intérêts et ceux des populations locales et autochtones.





La Plateforme pour la Gestion durable des forêts

Case J061V OCH MOUNGALI III, BP: 5058 Ouenzé Brazzaville, République du Congo

Téléphone : 553 15 73/ 772 57 64 /524 19 56 ; Email : oddhc@yahoo.fr, renzobo@yahoo.fr

Les membres de la Plateforme

N°	ORGANISATION	SIGLE
Brazzaville		
1	Observatoire Congolaise des Droits de l'Homme	OCDH
2	Organisation pour le Développement et les Droits Humains au Congo	ODDHC
3	Association pour le Développement et la Reconstruction des Infrastructures Communautaires	ADRIC
4	Association de défense et des Promotions de Population autochtones	ADPPA
5	Coopération d'Urgence de Développement	CUDEV
6	Comptoir Juridique Junior	CJJ
7	Fédération Congolaise Professionnelle des Artisans et Métiers	FECAPAM
8	Centre d'Encadrement pour la Promotion agroalimentaire et la Développement	CEPRODEV
9	Action pour l'environnement et la Solidarité Internationale	AESI
10	Union pour l'Etude et la Recherche sur la Population et le Développement	UERPOD
11	Cercle d'Appui à la gestion Durable des Forêts	CAGDF
12	Observatoire Congolaise des Droits de l'Environnement	OCDE
13	Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme	FGDH
14	Congo Environnement et le Développement	CEDEV
15	Association pour les Droits de l'Homme et l'Universel Carcéral	ADHUC
16	Club Jeunesse Infrastructure et Développement	CJID
17	AZUR Développement	AZUR Dev
18	Association pour la Protection de l'environnement	Ape
Niari		
19	Association pour l'Intégration Socio-économique des Peuples Autochtones	AISEPA
20	Association des Volontaires de Lutte Contre le Sida	AVLS
21	Association des Volontaires d'éducation pour la Santé Publique	AVESP
22	Coopérative Agricole de la Louessé	CAL
23	Espace de Jeunes pour l'Innovation et de Développement	EJID
24	Forum d'Appui aux de Développement	FAILD
25	Amicale Louessé	AL
26	Association de Lutte Contre la Pauvreté et la Protection Initiatives Locales de la Nature	ALPPN
Lékoumou		
27	Association pour la Promotion Socio-culturelle des Autochtones du Congo	APSAC
28	Association pour le Développement Environnemental Ngulu-Mongo	ADEN
29	Association pour l'Intégration au Développement Socio-économique	AIDES
30	Club pour le Développement de l'Agroforesterie, de la production du Vétiver et le Moringa dans la Lékoumou	CPDL Agro-Forveti.M
31	Association de lutte contre la pauvreté	ALCP
Kouilou		
32	Réseau Développement Humain Durable	RDHD
33	Consortium Panafricain des Droits de l'Homme et de Lutte Contre la Toxicomanie	CPDHLCT
Sangha		
34	Sangha Assistance Médicale	SAM
35	Association Amis du monde	AAM
36	Association pour la protection des écosystèmes tropicaux et de développement de la Sangha	APETDS

Cette liste n'est pas exhaustive, elle se limite aux ONG/associations des départements de Brazzaville, Kouilou, Niari, Lékoumou, Sangha et Likouala.



La Plateforme pour la Gestion durable des forêts

Case J061V OCH Mougali III, BP: 5058 Ouenzé Brazzaville, République du Congo

Téléphone : 553 15 73/ 772 57 64 /524 19 56 ; Email : oddhc@yahoo.fr, renzobo@yahoo.fr

Comment contacter la Plateforme ?

Adresse de la coordination :

Case J241V, proche de l'hôtel du boulevard - Quartier OCH - Mougali III, Brazzaville.

Les membres du Secrétariat de la Plateforme

Nom et prénom	Fonction	Coordonnées
MFOUTOU BANGA Sylvie Nadège	Coordonnatrice	Brazzaville, Tél. +242 06 950 29 64 ; E-mail : mfbanda@yahoo.fr
HANIMBAT Maixent Fortunin	Chargé des programmes et projets	Brazzaville, Tél. +242 06 618 51 38 E-mail : maixentfort@yahoo.fr
N'ZOBO Roch Euloge	Chargé de la communica- tion	Brazzaville, Tél. +242 06 672 06 92 E-mail renzobo@yahoo.fr
NGANGA Jean	Chargé des finances	Brazzaville, Tél. +242 05 765 74 41 E-mail : adppa-congo@yahoo.fr





La Plateforme pour la Gestion durable des forêts

Case J061V OCH MOUNGALI III, BP: 5058 Ouenzé Brazzaville, République du Congo

Téléphone : 553 15 73/ 772 57 64 /524 19 56 ; Email : oddhc@yahoo.fr, renzobo@yahoo.fr

Les points focaux dans les départements

N°	Noms et Prénoms	Localités	Coordonnées
1	IBASSA Donatien	Niari	Tél. +242 05 587 38 96, E-mail dibassa@yahoo.com
2	TOUTOU NGAMIYE Jean Denis	Lékoumou	Tél. +242 05 599 64 99/06 801 50 84
3	PANDI Thérèse	Bouenza (Madingou)	Tél. +242 06 637 64 12/04 451 41 71
4	MAJEP OBAMA	Kouilou	Tél. +242 06 661 76 69/04 461 76 69 E-mail : djonh@yahoo.fr
5	KIBIMA Oscar	Sangha	Tél. +242 05 531 40 68/ 06 938 14 87 e-mail : kibimaoscar@hotmail.fr
6	TANG-TANG Etienne	Cuvette-Ouest	Tél. +242 05 558 27 85 E-mail : tangtangetienne@yahoo.fr
7		Likouala	
8	SAFOULA Virgile	Pool	Tél. +242 05 529 27 49 E-mail : edic_asso@yahoo.fr
9	MINOKORO César	Plateaux	

Pour plus d'information, vous pouvez également vous rendre sur le site internet de l'APV-FLEGT Congo à l'adresse suivante : <http://www.apvflegtcongo.org/index.php/societe-civile-et-apv-flegt>

